

Comité de la CSFP: brèves 12/21

Compte rendu des points traités et des décisions prises lors de la séance tenue par le comité de la CSFP le 2 décembre 2021:

N°	Thème	Résultat / décision
1.1	Désignation pour la campagne formation professionnelle plus	Benedikt Feldges (BS) est le successeur de Lukas Hauser (SH) pour la campagne formation professionnelle plus.
1.2.	Désignation dans l'évaluation de l'aptitude aux études HES des titulaires d'une maturité professionnelle	Luca Pession (FR) est le successeur de Claude Pottier (VS) dans le groupe de pilotage accompagnant l'évaluation 2021 de l'aptitude aux études HES des titulaires d'une maturité professionnelle. L'évaluation est menée par econcept.
2.	Résiliations de contrats d'apprentissage: recommandation	La commission Formation professionnelle initiale (CFPI) a traité les questions émanant de plusieurs cantons ainsi que de l'Office fédéral de la statistique (OFS) à propos du codage utilisé pour indiquer les motifs de résiliation des contrats d'apprentissage. L'annexe de la recommandation, qui donne la définition des codes, a été complétée et précisée en conséquence.
3.	Poursuite du monitoring du marché des places d'apprentissage	La Conférence tripartite de la formation professionnelle (CTFP) reprendra le monitoring du marché des places d'apprentissage, mais sous une forme réduite à partir de 2022. Les données seront relevées quatre fois par an, au lieu de douze jusque-là et porteront uniquement sur les contrats déjà conclus. Aucun changement ne sera apporté à la publication des communiqués de presse, qui continueront à présenter les données collectées ainsi que des informations sur la formation professionnelle.